

POSTULAT

Installations sportives, pour une prise en compte proactive des besoins des clubs

Déposé par : le groupe des Vert·e·s au Conseil communal de Morges
Date : 4 mars 2026

Le 6 mars 2024, le groupe des Vert·e·s a déposé le postulat « Équité sportive à Morges : pour une meilleure prise en compte des attentes de la population », demandant notamment à la Municipalité de sonder les besoins des écoles, des clubs et des autres utilisateur·rice·s et de présenter un plan de développement des salles multisports aligné sur ces besoins.

Or, force est de constater que la réponse de la Municipalité n'a pas donné suite à la demande centrale du postulat, à savoir une consultation structurée et proactive des clubs, et plus largement des utilisateur·rice·s, afin d'en déduire des choix programmatiques.

Entre-temps, deux projets récents ou en cours, à savoir à Chanel et à la Gracieuse, mettent en évidence un risque récurrent qui est de concevoir des infrastructures sportives "purement scolaires" mais insuffisant pour l'usage associatif et les compétitions, alors même que les investissements sont majeurs et que les besoins sportifs de la population sont en augmentation et régulièrement invoqués.

A Chanel, deux salles adjacentes ont été réalisées, ce qui constitue une amélioration bienvenue. Cependant, le choix d'une séparation rigide (mur) plutôt qu'une séparation modulable (rideau / cloison mobile) empêche d'agrandir ponctuellement l'aire pour certains usages sportifs, notamment des configurations nécessaires à des matchs ou événements, et limite la polyvalence qui aurait pu être obtenue.

A la Gracieuse, la commission relative au projet de rénovation souligne que les dimensions de la salle de sport répondent exclusivement aux besoins scolaires, et que des compétitions ou événements ne pourraient pas y être organisées, notamment en raison des dégagements insuffisants au niveau des marges latérales.

Et la commission relève surtout un point préoccupant sur la méthode : les clubs n'auraient pas été consultés, et la Municipalité a compté sur leur vigilance durant la mise à l'enquête. Cette idée nous laisse perplexes, premièrement, les clubs n'ont forcément pas la capacité pour mettre en place une telle veille, il revient donc aux autorités d'être proactive, et deuxièmement, la mise à l'enquête est déjà bien trop tard pour modifier un projet. Cette consultation doit se faire au moment des études. Le groupe des Vert.e.s ne comprend pas pourquoi ce qui a été possible pour la patinoire ne le serait pas pour les autres infrastructures sportives.

Au vu de ce qui précède, le groupe des Vert·e·s s'inquiète pour le futur projet de Prairie-Nord où des salles de sport et une piscine sont également prévues. Il s'agit probablement du dernier projet de ce type pour fort longtemps, alors que, selon le préavis de crédit d'étude, ni la piscine ni la salle multisport répondraient aux besoins des clubs et du public. Compte tenu de la rareté de tels projets, des montants investis, de l'objectif affiché de mutualisation avec le tissu associatif et après les deux occasions manquées de Chanel et de la Gracieuse, il est impératif d'intégrer ces besoins dans les démarches pour Prairie-Nord dès maintenant.

En conséquence, le Conseil communal de Morges invite la Municipalité d'étudier la possibilité de :

1. Consulter dès maintenant et de manière proactive les clubs sportifs et principales associations utilisatrices, afin de recueillir et formaliser leurs besoins en matière d'infrastructures, c'est-à-dire la taille, les équipements spécifiques, etc.
2. Retenir pour Prairie-Nord exclusivement les solutions qui maximisent la polyvalence et la mutualisation au bénéfice de toutes et tous, ceci afin d'éviter que de nouvelles infrastructures publiques majeures soient inadaptées aux usages associatifs et aux compétitions